

Comprendre les sociétés agricoles

PUBLIC CIBLE

Paysan.nes en activité

OBJECTIFS

Comprendre les différences entre l'entreprise individuelle et la société agricole.
Comprendre la différence entre la personne physique et la personne morale.
Appréhender les principaux éléments caractérisant la société agricole. Appréhender les éléments clefs de la constitution des sociétés agricoles, de la vie des sociétés, de la fin des sociétés agricoles. Qu'est ce qui caractérise le statut d'associé.

ENJEUX

S'autonomiser dans la prise de décision lors de la constitution d'une société agricole ou lors de l'entrée dans une société agricole. Anticiper les étapes clefs de la constitution d'une société. Identifier les interlocuteurs incontournable dans la vie d'une société agricole (DDTM, SIE, MSA, GUE, greffe du tribunal) Maîtriser les notions d'apports, de compte courant d'associés, la répartition du bénéfice/déficit

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Sur une durée de 7 heures.

Matinée :

Présentation des stagiaires

Introduction de la journée, des thématiques.

-L'entreprise agricole : du point de vue juridique, les bases

-L'entreprise individuelle versus la société agricole : les grands principes, les obligations.

-La société agricole : notion de personne morale

-La société agricole : les étapes clefs de sa constitution

-La notion d'apports : les différents types d'apports, enjeux, aspects juridiques et fiscaux

-Les parts sociales : montant, nombre, évaluation

-le statut d'associé : acquisition du statut, ses pouvoirs, ses obligations

-entrée et sortie d'associé

Après midi

-les différentes formes de société agricole : obligation et contraintes de chacune du point de vue juridique

-les différentes formes de société agricole : obligation et contraintes de chacune du point de vue fiscal

-les différentes formes de société agricole : obligation et contraintes de chacune du point de vue de l'organisation. Le statut des associés

-la PAC et les sociétés agricoles : les grandes règles et les points de vigilances

-exercices : deux exercices pour aborder concrètement l'entrée et la sortie des associés

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par téléphone ou envoyez-nous le bulletin d'inscription par mail.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'exercices et de temps d'échanges.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Adear 11

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 30/09/2025

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation accessible pour les personnes à mobilité réduite. Une autre situation d'handicap? N'hésitez pas à contacter le responsable de stage pour préparer votre accueil.

TARIFS

Frais pédagogique : 266€ pouvant être pris en charge par VIVEA. Non éligible VIVEA, nous contacter.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Resp. de formation : Julie

BECKAERT

adear11.jb@jeminstallepaysan.org

Maison paysanne

1 avenue Salvador Allende

11 300 Limoux

Tel : 06 56 68 67 41

NOTE : Cuisine sur place disponible.

Accessible en voiture (parking disponible) ou 10 mn à pied depuis la gare (accès train et bus)

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
06/10/2025	Maison Paysanne 1 avenue Salvador Allende 11300 Aude	Vincent BIBBEAU-DUFRESNE Accompagnateur à l'installation agricole et formateur à l'ADEAR 11.

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

Gestion d'entreprise

S'associer / coopérer

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))